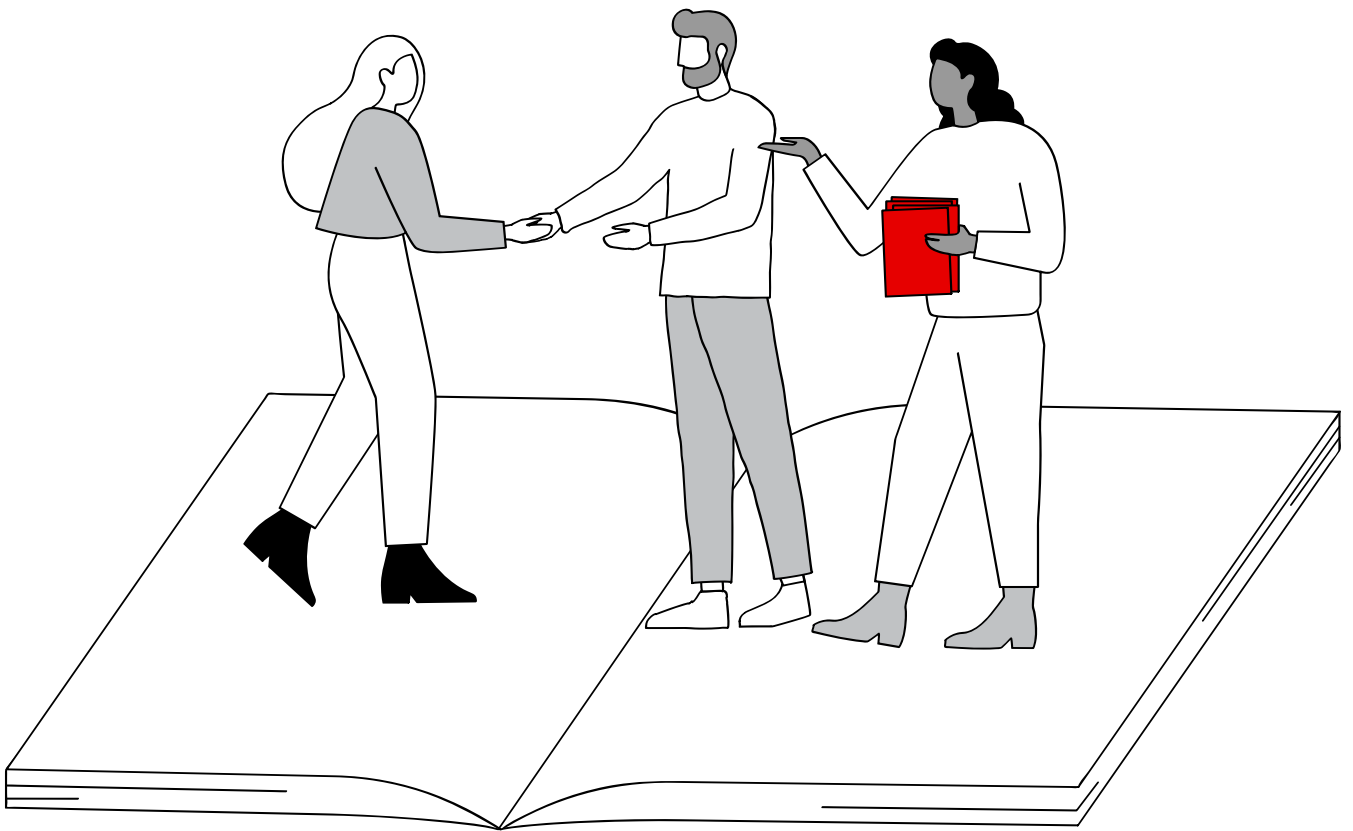


Nos pratiques en affaires

Notre **Code de conduite et de déontologie**



3
Notre Code de conduite et de déontologie

4
Création d'une culture d'entreprise adéquate

5
Comportement éthique et responsable

6
Lois, règles et réglementations

7
Partage, utilisation et stockage de l'information

8
Développement durable et incidence sociale

8
Procédures disciplinaires

9
Application du Code

Dans ce Code, le Conseil d'administration (CA) et le Directoire du Groupe établissent les principes et les engagements qui définissent nos normes éthiques et nos méthodes de travail.

En le respectant, nous installons une culture d'entreprise dans laquelle le comportement responsable est profondément ancré et qui permet de préserver nos collaborateurs, notre réputation et notre capacité à créer durablement de la valeur pour nos actionnaires, nos clients et nos sociétés. Nous veillons également à ce que nos pratiques soient conformes à notre raison d'être : « Reimagining the power of investing. Connecting people for a better world. »

Ce Code fait l'objet d'une révision annuelle.

Le Code fait l'objet d'une adhésion totale de la part du CA et du Directoire du Groupe. Chaque année, notre Code est revu par le CA et le Directoire du Groupe pour veiller à ce qu'il reflète les évolutions majeures susceptibles de concerner nos clients, nos collaborateurs et toute autre partie prenante. À la suite de notre dernière révision en 2021, nous avons considérablement remanié le Code afin qu'il reflète notre engagement envers : 1) notre raison d'être et sa nouvelle définition ; 2) notre culture, et l'intégration d'une éthique de simplification et de suppression des complexités ; 3) la priorité que nous accordons à nos clients et à nos collaborateurs ; 4) le développement durable et ses incidences ; et 5) l'innovation agile, en vue d'une adaptation et d'un développement continuel.

Le Code s'applique partout et à tout le monde

Tout comme notre raison d'être, notre Code appartient à chaque collaborateur d'UBS. Il l'applique à lui-même et l'attend de la part des autres. Il couvre nos relations avec nos clients, nos contreparties, nos actionnaires, les autorités réglementaires, les partenaires d'affaires et nos collègues. Il constitue le socle de nos politiques, de nos directives et de nos procédures.

La méconnaissance du Code n'est pas autorisée, et ne constitue donc pas une excuse pour l'enfreindre.

Il va de soi que le Code ne peut décrire tous les scénarios envisageables. Si vous êtes confronté à une situation inattendue, appuyez-vous sur les règles éthiques du Code pour évaluer la situation et demander des conseils avisés.

Merci pour votre engagement



Axel A. Weber
Président du Conseil d'administration



Ralph A. J. G. Hamers
Group Chief Executive Officer

Création d'une culture d'entreprise adéquate



Culture

Nous tenons à préserver une culture fondée sur des normes élevées en matière d'éthique et de responsabilité. Notre culture déjà forte et inclusive est fondée sur nos trois piliers de la réussite, et nous incitons notre personnel à tout mettre en œuvre pour supprimer les complexités.

Nous ne nous contentons donc pas de respecter les lois et réglementations : nous faisons ce qui est juste en nous appuyant sur des principes bien définis. Cela comprend l'uniformité d'action et l'encouragement à la simplification et à l'efficacité pour toute partie prenante interne ou externe.

Relations loyales, concurrence saine et loyale

Nous nous engageons à respecter les lois, règles et réglementations conçues pour instaurer des conditions de jeu équitables, notamment les lois antitrust et le droit de la concurrence. Nous agissons loyalement, respectueusement et honnêtement envers toute personne à qui nous avons affaire.

Nous ne déformons donc pas les faits et la vérité, et n'essayons pas de les dissimuler. Nous n'utilisons pas non plus des informations auxquelles nous ne sommes pas censés avoir accès, et nous interdisons catégoriquement toute connivence avec la concurrence.

Relation avec la clientèle

Nous nous engageons à prendre soin de nos clients sur le long terme, en protégeant leurs éventuelles vulnérabilités et en gagnant leur confiance. Nous cherchons à proposer une expérience client personnalisée, opportune et fluide, en plaçant la réaction des clients au cœur de chacune de nos actions.

Nous ne nous contentons donc pas de proposer des produits, services et interactions à nos clients et pour nos clients : nous nous assurons qu'ils ne vont pas à l'encontre de leurs intérêts, des réglementations et des lois. Nous mettons nos clients en relation avec des personnes qui les aideront à atteindre leurs objectifs, et qui feront preuve du plus grand soin dans la gestion de leur expérience, dans les meilleurs délais.

Conflits d'intérêts

Nous nous engageons à identifier et à gérer les conflits d'intérêts potentiels ou réels en les détectant immédiatement et en les traitant sans délai.

Nous ne créons donc ni ne taisons aucun conflit d'intérêts potentiel ou réel susceptible de porter préjudice à nos clients, de nuire à l'intégrité et à l'efficacité des marchés financiers, de faire enfreindre à UBS des obligations légales et/ou réglementaires, ou de porter atteinte à la réputation d'UBS.

Comportement éthique et responsable



Diversité et égalité des chances

Nous nous engageons à attirer et à conserver des talents de tous horizons, quels que soient leur état civil, leur origine ethnique, leur genre, leur identité sexuelle ou de leur manière de l'exprimer, leur nationalité, leur âge, leur handicap, leur orientation sexuelle ou leur religion. Notre culture se base sur l'accueil, le respect et l'appréciation de chaque membre d'équipe, et sur la création d'un environnement favorable à la réussite de chacun.

Nous ne tolérons donc aucune forme de discrimination, de brimade ou de harcèlement d'aucune sorte. Et nous encourageons nos collaborateurs à s'exprimer et à signaler tout problème, sans crainte de représailles. Tout signalement sera traité de manière confidentielle et fera l'objet d'une enquête minutieuse.

Performance et professionnalisme

Nous nous engageons à garantir l'équilibre performance durable et prise de risque appropriée, par une saine conduite des affaires et des pratiques fiables de gestion des risques. Conformément aux attentes des parties prenantes, cette approche équilibrée protège notre capital et notre réputation, tout en améliorant la qualité de nos résultats financiers.

Nous appliquons donc des principes de rémunération selon le rendement. L'évaluation de la performance individuelle reflète à la fois la contribution et le comportement du collaborateur rémunéré. Nous tenons également compte de l'adhésion au Code, aux politiques, aux réglementations et aux lois.

Santé et sécurité

Nous nous engageons en faveur d'un environnement de travail protégeant la santé, la sécurité et le bien-être de tous. Nous n'entreprenons jamais d'actions susceptibles de mettre des gens en danger ou de leur porter atteinte de quelque façon que ce soit. Cela comprend le risque d'interruptions non planifiées ou de crises ayant une incidence sur les activités, les processus et/ou les ressources humaines, quelle qu'en soit la raison.

Nous ne plaçons donc pas nos besoins commerciaux ou nos initiatives stratégiques au-dessus de la santé et du bien-être des personnes, qu'il s'agisse de nos clients, de nos partenaires, de nos actionnaires ou qui que ce soit. Nous aménageons et entretenons des postes de travail innovants, qui permettent aux collaborateurs de travailler efficacement et de manière collaborative. Nos conventions de travail, de congés et d'avantages agiles ont conçues pour soutenir nos collaborateurs dans leur vie personnelle et professionnelle.

Lois, règles et réglementations



Respect de la loi

Nous nous engageons à obéir aux lois, aux règles et aux réglementations des régions dans lesquelles nous vivons, travaillons et exerçons nos activités, ainsi qu'à observer le cadre de gouvernance, les directives et les politiques internes d'UBS.

Nous ne dissimulons donc pas et ne déformons pas la vérité, et nous coopérons avec les autorités réglementaires et institutions juridiques en faisant preuve de franchise et de transparence dans nos relations avec elles.

Activités transfrontalières

Nous nous engageons à obéir à toutes les lois, règles et réglementations, dans notre pays et à l'étranger, en matière de produits et services bancaires et d'investissement transfrontaliers lors de la communication à distance et des visites à nos clients réels ou potentiels, ou à des tiers.

Nous ne procédons donc à aucune transaction ni visite à des clients réels ou potentiels en dehors de nos frontières sans nous assurer d'avoir compris les lois, règles et réglementations qui s'y appliquent et de nous y conformer. Il en va de même pour nos propres politiques, pour les exigences réglementaires, pour les restrictions liées aux produits et pour les règlements fiscaux établis.

Lutte contre la criminalité

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour lutter contre le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme, y compris en adhérant aux sanctions à l'échelle mondiale conformément à nos politiques internes et aux instances juridictionnelles. Nous avons mis en place des dispositifs rigoureux et mettons tout en œuvre pour détecter, stopper et signaler toute suspicion en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Nous ne tolérons donc aucune forme de corruption, de soudoiement ou de paiement de faveur, et n'offrons ni ne recevons aucun cadeau ou paiement irrégulier.

Questions fiscales

Nous nous engageons à payer et à déclarer tous les impôts que nous devons. Comme l'exigent les juridictions, nous communiquons avec précision les informations qui se rapportent à notre propre situation fiscale et à celle de nos clients et collaborateurs.

Nous n'apportons à nos clients et à aucune tierce partie ni aide, ni conseils visant à éviter de payer des impôts ni à cacher leurs revenus et gains en totalité ou en partie. Nous ne soutenons pas non plus toute transaction dont le résultat fiscal se base sur des hypothèses improbables ou sur la dissimulation de faits. De même, nous n'engageons aucune relation contractuelle avec des tiers qui fournissent des services pour notre compte ou en notre nom, et dont l'intervention permet à d'autres parties d'éviter de payer des impôts dont elles sont redevables.

Partage, utilisation et stockage de l'information



Confidentialité des clients et gestions des données et renseignements

Nous nous engageons à sauvegarder les informations que les clients partagent avec nous en protégeant les données, informations et éléments sous toutes leurs formes et en les utilisant uniquement de manière éthique. Nos principes, normes et de procédures sont destinés à éviter la falsification, la consultation ou l'utilisation par les mauvaises personnes, le vol, la perte ou la destruction de ces données. Ils guident notre manière d'utiliser les données et les informations, et de développer et déployer les solutions technologiques.

Nous ne communiquons pas les coordonnées de nos clients à des personnes extérieures à l'entreprise, sauf si nous avons reçu une autorisation expresse de leur part ou si nous sommes soumis à l'obligation juridique de les transmettre aux autorités compétentes. Même en interne, nous ne partageons les informations des clients qu'avec des collègues ayant besoin d'en prendre connaissance, et dans le respect des lois, règles et réglementations en vigueur. Nous n'utilisons pas les données et les informations d'une manière susceptible de nuire à nos clients, à nos collaborateurs, au public ou aux marchés.

Publication et partage d'informations

Nous nous engageons à partager ou publier des informations exactes, à jour, aussi faciles à comprendre que possible, conformes aux lois, obligations juridiques et réglementaires et aux meilleures pratiques. Cela comprend la préparation solide et la représentation en bonne et due forme d'états financiers consolidés conformément aux normes internationales d'information financière IFRS.

Sur la base de leur travail de révision, nos réviseurs externes indépendants donc une opinion sur nos contrôles internes en matière de reporting financier ainsi que sur les états financiers eux-mêmes.

Informations privilégiées

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour vérifier que nous sommes bien en possession d'informations privilégiées (informations importantes non publiques), et à ne les partager qu'avec les personnes qui ont besoin d'en avoir connaissance. Cela vaut aussi bien pour nos collaborateurs que pour les tiers, conformément à nos procédures internes ainsi qu'à l'ensemble des lois, des règles et des réglementations en vigueur.

Nous renonçons donc à toute forme de conduite anticoncurrentielle ou constitutive de délit d'initié ou de manipulation de marché, à notre avantage ou en faveur d'un ou plusieurs de nos clients.

Développement durable et incidence sociale



Nous nous engageons à agir dans un souci de durée, et à créer de la valeur pour nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires. Nous souhaitons contribuer à une société plus juste et plus prospère, dans un environnement plus sain et en nous attaquant aux inégalités à leur racine. Cette éthique sous-tend notre raison d'être et est conforme à nos engagements extérieurs, comme notre promesse de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Nous n'élaborons donc aucun produit ni ne fournissons aucun conseil ou ne conduisons aucune affaire susceptible de porter atteinte ou d'aller à l'encontre de notre manière d'interagir en interne et avec le monde extérieur.

Procédures disciplinaires



Nous nous engageons à encourager la bonne conduite en mettant en place des principes de récompense et des cadres de contrôle interne pour soutenir l'adhésion aux normes internes et externes, ainsi qu'aux politiques, lois, règles et réglementations en vigueur. Toute personne enfreignant ces dispositions s'expose à des conséquences pouvant aller jusqu'au licenciement. Ces conséquences concernent non seulement la personne qui a enfreint les règles, mais également son supérieur hiérarchique et toute personne qui était au courant de cette faute et ne l'a pas signalée.

Nous n'admettons donc pas ni ne protégeons les actes constitutifs d'un comportement délictueux, et n'hésitons pas à les porter à l'attention des autorités compétentes.

Application du Code



Nous nous engageons à adhérer à ce Code à tout moment.

Nous n'accepterons donc aucune excuse en cas de violation du Code, que le motif en soit l'intérêt, la commodité, un avantage concurrentiel ou une demande émanant d'un client ou d'un tiers.

Amendements au Code

Nous nous engageons à régulièrement réviser le Code et à communiquer ses amendements de manière à ce qu'il continue de refléter les principes et normes d'UBS, et à ce qu'il soit conforme au droit en vigueur.

Déclaration d'acceptation

Dans le cadre de notre procédure annuelle de déclaration d'acceptation, chacun d'entre nous déclare avoir lu et accepté le Code.

Signalement

Nous nous engageons à signaler tout problème et toute violation potentielle du Code à nos supérieures hiérarchiques et aux fonctions de contrôle. Ces problèmes et violations peuvent être signalés conformément au cadre de transmission à un échelon supérieur d'USB. Les soupçons peuvent également être signalés de manière confidentielle ou anonymement via nos canaux internes de lancement d'alerte sur le site intranet, rubrique goto/speakup.

Nous ne tolérons aucune forme de représailles ou de discrimination à l'encontre des employés ayant divulgué des informations relatives à un soupçon d'enfreinte des lois, des réglementations, des règles, du Code, des politiques ou des procédures.

Questions au sujet du Code

Veuillez communiquer toute question ou réaction relative au présent Code à l'adresse cr@ubs.com

